

phin-cavalerie, lequel s'intitula chevalier de Pratz : il figure (1) avec son frère aîné, comme ne possédant point fief, parmi les gentilshommes de la prévôté de Saint-André-le-Désert, au bailliage de Mâcon, où son nom est parfaitement écrit : Pierre de la Martine, capitaine de cavalerie.

Il épousa Françoise-Alix des Roys (2), mentionnée avec sa sœur François-Césarine des Roys (3), comme chanoinesse-comtesse du chapitre noble de Saint-Martin-de-Salles en Beaujolais.

L'auteur de la *Critique de l'Histoire des Girondins* nous apprend que sa mère, Marguerite Javault, était sous-gouvernante des enfants de la maison d'Orléans, des princes du sang et de la famille du vénérable duc de Penthièvre ; elle avait été chargée de la mission de confiance d'aller chercher en Suisse pour la ramener en Espagne auprès de sa mère, madame Adélaïde d'Orléans.

L'union du chevalier de Pratz avec mademoiselle des Roys a donné naissance à une nombreuse postérité, savoir :

1° Alphonse, le dernier de sa famille qui forme le septième degré.

2° Cécile de La Martine, mariée à M. de Glans de Cessiat, dont :

A. Alix de Cessiat, épouse du comte Léon de Pierreclos, père de

(1) Catalogue des gentilshommes de Bourgogne.

(2) La France chevaleresque et capitrale, p. 193.

(3) Des Roys. Cette famille était possessionnée, en 1602, à Neyrieu-en-Bugey, paroisse de Saint-Bonnet-de-Sessieu, où elle tenait le fief de Neyriéu consistant en une rente annuelle et perpétuelle de vingt-quatre bichettes froment et seigneurie directe. — J. Baux, *Nob. du Bugey*, p. 67.